[illegible] yeux brouillés [illegible] ferait [illegible]. Quant aux matelots, quoiqu'ils parussent parfaitement tranquilles, il était évident que leur vigilance était éveillée, et que leur regard interrogeait la vaste miroir sur lequel ils glissaient, et dont quelques barques de pêcheurs, avec leurs voiles blanches, peuplaient seules l'horizon, se balançant comme des mouettes au bout des flots.

Ils n'étaient plus guère qu'à une quinzaine de milles de Monte-Christo lorsque le soleil commença de se coucher derrière la Corse, dont les montagnes apparaissaient à droite, découpant sur le ciel leur sombre dentelure, et éclairant encore l'extrémité de cette masse de pierres qui, pareille au géant Adamastor, se dressait devant la barque. Peu à peu l'ombre monta de la mer et sembla chasser devant elle ce dernier reflet du jour qui allait s'éteindre; enfin le rayon lumineux fut repoussé jusqu'à la cime du cône, où il s'arrêta un instant comme le panache enflammé d'un volcan; enfin l'ombre, toujours ascendante, envahit progressivement le sommet comme elle avait envahi la base, et l'île n'apparut plus que comme une montagne grise qui allait toujours se rembrunissant. Une demi-heure après, il faisait nuit noire.

Heureusement que les marins étaient dans leurs parages habituels et qu'ils connaissaient jusqu'au moindre rocher de l'archipel toscan; car au milieu de l'obscurité profonde qui enveloppait la barque, Franz n'eût pas été tout-à-fait sans inquiétude. La Corse avait entièrement disparu, l'île de Monte-Christo était elle-même devenue invisible; mais les matelots semblaient avoir, comme le lynx, la faculté de voir dans les ténèbres, et le pilote, qui se tenait au gouvernail, ne marquait pas la moindre hésitation.

Une heure à peu près s'était écoulée depuis le coucher du soleil, lorsque Franz crut apercevoir à un quart de mille à la gauche une masse sombre; mais il était si impossible de distinguer ce que c'était, que, craignant d'exciter l'hilarité de ses matelots en prenant quelques nuages flottans pour la terre ferme, il garda le silence. Tout à coup une grande lueur apparut sur la terre; la terre pouvait ressembler à un nuage, mais le feu n'était pas un météore.

—Qu'est-ce que cette lumière? demanda Franz.

—Chut! dit le patron, c'est un feu.

—Mais vous disiez que l'île était inhabitée?

—Je disais qu'elle n'avait pas de population fixe, mais j'ai dit aussi qu'elle est un lieu de relâche pour les contrebandiers.

—Et pour les pirates?

—Et pour les pirates, continua Gaetano répétant les paroles de Franz; c'est pour cela que j'ai donné l'ordre de passer outre, car, ainsi que vous le voyez, maintenant le feu est derrière nous.

—Mais ce feu, continua Franz, me semble plutôt un motif de sécurité que d'inquiétude; des gens qui craindraient d'être vus n'auraient pas allumé ce feu.

—Oh! cela ne veut rien dire, fit Gaetano; si vous pouviez juger, au milieu de l'obscurité, de la position de l'île, vous verriez que placé comme il l'est, ce feu ne peut être aperçu ni de la Corse ni de la Pianosa, mais seulement de la pleine mer.

—Ainsi vous craignez que ce feu ne nous annonce mauvaise compagnie?

—C'est ce dont il faudra s'assurer, reprit Gaetano, les yeux toujours fixés sur cette étoile terrestre.

—Et comment s'en assurer?

—Vous allez voir.

A ces mots, Gaetano tint conseil avec ses compagnons, et au bout de cinq minutes de discussion on exécuta en silence une manœuvre à l'aide de laquelle, en un instant, on eut viré de bord; alors on reprit la route qu'on venait de suivre, et quelques secondes après ce changement de direction, le feu disparut, caché par un mouvement du terrain. Alors le pilote imprima à l'aide du gouvernail une nouvelle direction au petit bâtiment qui se rapprocha visiblement de l'île, et qui bientôt ne s'en trouva plus éloigné que d'une cinquantaine de pas. Gaetano abattit la voile, et la barque resta stationnaire.

Tout cela avait été fait dans le plus grand silence, et d'ailleurs depuis le changement de route, pas une parole n'avait été prononcée à bord, Gaetano, qui avait proposé l'expédition, en avait pris toute la responsabilité sur lui. Les trois autres matelots ne le quittaient pas des yeux, tout en préparant les avirons et en se tenant évidemment prêts à faire à force de rames, ce qui, grâce à l'obscurité, n'était pas difficile.

Quant à Franz, il visitait ses armes avec le sang-froid que nous lui connaissons; il avait deux fusils à deux coups et une carabine, il les chargea, s'assura des batteries, et attendit.

Pendant ce temps le patron avait jeté bas son caban et sa chemise, assuré son pantalon autour de ses reins, et, comme il était pieds nus, il n'avait eu ni souliers ni bas à défaire. Une fois dans ce costume, il mit un doigt sur ses lèvres pour faire signe de garder le plus profond silence, et se laissant couler dans la mer, il nagea vers le rivage avec tant de précaution qu'il était impossible d'entendre le moindre bruit. Seulement, au sillon phosphorescent que dégageaient ses mouvemens, on pouvait suivre sa trace. Bientôt ce sillon même disparut: il était évident que Gaetano avait touché terre.

Tout le monde sur le petit bâtiment resta immobile pendant une demi-heure, au bout de laquelle on vit reparaître près du rivage et se rapprocher de la barque le même sillon lumineux. En quelques brassées, Gaetano atteignit la barque.

—Eh bien? firent ensemble Franz et les trois matelots.

—Eh bien! dit-il, ce sont des contrebandiers espagnols; ils ont seulement avec eux deux bandits corses.

—Et que font ces deux bandits avec des contrebandiers espagnols?

—Eh! mon Dieu! Excellence, reprit Gaetano d'un ton de profonde charité chrétienne, il faut bien s'aider les uns les autres. Souvent les bandits se trouvent un peu pressés sur terre par les gendarmes ou les carabiniers; eh bien! ils trouvent là une barque, et dans cette barque de bons garçons comme nous. Ils viennent nous demander l'hospitalité dans notre maison flottante. Le moyen de refuser secours à un pauvre diable qu'on poursuit? Nous le recevons, et, pour plus grande sécurité, nous gagnons le large. Cela ne nous coûte rien, et sauve la vie, ou tout au moins, la liberté à un de nos semblables, qui, dans l'occasion, reconnaît le service que nous lui avons rendu en nous indiquant un bon endroit où nous puissions débarquer nos marchandises sans être dérangés par les curieux.

—Ah çà! dit Franz, vous êtes donc un peu contrebandier vous-même, mon cher Gaetano?

—Eh! que voulez-vous, Excellence, dit-il, avec un sourire impossible à décrire, on fait un peu de tout; il faut bien vivre.

—Alors vous êtes en pays de connaissance avec les gens qui habitent Monte-Christo à cette heure?

—A peu près. Nous autres marins, nous sommes comme les francs-maçons, nous nous reconnaissons à certains signes.

—Et vous croyez que nous n'aurions rien à craindre en débarquant à notre tour?

—Absolument rien! les contrebandiers ne sont pas des voleurs!

—Mais ces deux bandits corses.... reprit Franz, calculant d'avance toutes les chances du danger.

—Eh! mon Dieu! dit Gaetano, ce n'est pas leur faute s'ils sont bandits, c'est celle de l'autorité.

—Comment cela?

—Sans doute! on les poursuit pour avoir fait une peau, pas autre chose, comme s'il n'était pas dans la nature du Corse de se venger!

—Qu'entendez-vous par avoir fait une peau? —Avoir assassiné un homme? dit Franz, continuant ses investigations.

—J'entends avoir tué un ennemi! reprit le patron, ce qui est bien différent.

—Eh bien! fit le jeune homme, allons demander l'hospitalité aux contrebandiers et aux bandits. Croyez-vous qu'ils nous l'accordent?

—Sans aucun doute!

—Combien sont-ils?

—Trois, Excellence, et les deux bandits, ça fait cinq.

—Eh bien! c'est juste notre chiffre; nous sommes, dans le cas où ces messieurs montreraient de mauvaises dispositions, en force égale, et par conséquent en mesure de les contenir. Ainsi, une dernière fois, va pour Monte-Christo.

—Oui, Excellence; mais vous nous permettrez bien encore de prendre quelques précautions?

—Comment donc, mon cher! soyez sage comme Nestor et prudent comme Ulysse. Je fais plus que de vous le permettre, je vous y exhorte.

—Eh bien! alors, silence! fit Gaetano. Tout le monde se tut.

Pour un homme envisageant comme Franz toutes choses sous leur véritable point de vue, la situation, sans être dangereuse, ne manquait pas d'une certaine gravité. Il se trouvait dans l'obscurité la plus profonde, isolé au milieu de la mer avec des marins qui ne le connaissaient pas et qui n'avaient aucun motif de lui être dévoués, qui savaient qu'il avait dans sa ceinture quelques milliers de francs, et qui avaient dix fois, sinon avec envie, du moins avec curiosité, examiné ses armes, qui étaient fort belles. D'un autre côté, il allait aborder, sans autre escorte que ces hommes, dans une île qui portait un nom fort religieux, mais qui ne semblait pas, grâce à ses contrebandiers et à ses bandits, promettre à Franz une autre hospitalité que celle du Calvaire au Christ, puis cette histoire de bâtimens coulés à fond, et qu'il avait crue exagérée le jour, lui semblait plus vraisemblable la nuit. Aussi placé qu'il était entre ce double danger, peut-être imaginaire, mais peut-être réel, il ne quittait pas les hommes des yeux et son fusil de la main.

Cependant les marins avaient de nouveau hissé leurs voiles et avaient repris leur sillon déjà creusé en allant et en revenant. A travers l'obscurité, Franz, déjà un peu habitué aux ténèbres, distinguait le géant de granit que la barque côtoyait; puis enfin, en dépassant de nouveau l'angle d'un rocher, il aperçut le feu qui brillait plus éclatant que jamais, et autour de ce feu quatre ou cinq personnes assises. La réverbération du foyer s'étendait à une centaine de pas en mer. Gaetano côtoya la lumière, en maintenant toutefois la barque dans la partie non éclairée; puis, lorsqu'elle fut tout-à-fait en face du foyer, il mit le cap sur lui, et entra bravement dans le cercle lumineux, en entonnant une chanson de pêcheurs dont il soutenait le chant à lui seul et dont ses compagnons reprenaient le refrain en chœur.

Au premier mot de la chanson, les hommes assis autour du foyer s'étaient levés et s'étaient approchés du débarcadère, les yeux fixés sur la barque, dont ils s'efforçaient visiblement de juger la force et de deviner les intentions. Bientôt ils parurent avoir fait un examen suffisant, et allèrent, à l'exception d'un seul qui resta debout sur le rivage, se rasseoir autour du feu, devant lequel rôtissait un chevreau tout entier.

Lorsque le bateau fut arrivé à une vingtaine de pas de la terre, l'homme qui était sur le rivage fit machinalement avec sa carabine le geste d'une sentinelle qui attend une patrouille, et cria: Qui vive! en patois sarde.

Franz arma froidement ses deux coups.

Gaetano échangea alors avec cet homme quelques paroles auxquelles le voyageur ne comprit rien, mais qui le concernaient évidemment.

—Son excellence, demanda le patron, veut-elle se nommer ou garder l'incognito?

—Mon nom doit être parfaitement inconnu de ces messieurs, reprit Franz; dites-leur donc simplement que je suis un Français voyageant pour son plaisir.

Lorsque Gaetano eut transmis cette réponse, la sentinelle donna un ordre à l'un des hommes assis devant le feu, lequel se leva aussitôt et disparut dans les rochers. Pas un mot ne fut prononcé. Chacun semblait préoccupé de ses affaires: Franz, de son débarquement, les matelots, de leurs voiles, les contrebandiers, de leur chevreau; mais au milieu de cette insouciance apparente, on s'observait mutuellement.

L'homme qui s'était éloigné reparut tout à coup du côté opposé à celui par lequel il avait disparu; il fit un signe de la tête à la sentinelle, qui se retourna de son côté et se contenta de prononcer ces paroles: *S'accommodi*.

Le *s'accommodi* italien est intraduisible. Il veut dire à la fois: «Venez, entrez, soyez le bienvenu, faites comme chez vous, vous êtes le maître.» [illegible]

(*La suite à demain.*)

Marié hier soir, 9 du courant, par le Rév. M. Conway, M. GEORGE H. VINTER, à Mlle ELIZA H. BOULDEMET, tous deux de cette ville. 10 jan

Marié le 8 courant, par le révérend Manhaut, Mlle ELIZABETH FELICIE BAILLARD, à M. JOHN CONRAD WILTZ, tous deux de cette ville.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

9 janvier.

Nav Republic, Crane, Galveston, Williams Witman & co
Barque Marcela, Means, Philadelphie — C. Deake & co.
Goel Louisiana, Damoth, Mobile — capitaine

9 janvier.

Nav Balmatia, Holmes, Glasgow — J. A. Merritt & Co.
Nav Uncas Latham, New York — capitaine
Barque Washington, Bartlett, Mobile — Jenkins & Tigler
Barque Princeton, Houghton, New York — C. J Mecker
Barque Saranac, Carlton, Philadelphia — J P Whitney & co
Goel Wm Bryan, Place, Port Lawrence — L Dobbin
Nav Jno S McKim, Moore, Galveston — L Dobbin
Brick Margaret, Hendlett, Philadelphie — J H Ashbridge
Goel Larch, Allen, Kingston — J W Zacharie
Goel Tarry Not, Lawless, Bristol, R I — capitaine
Goel Cornelia, Armstrong, Pensacola — capitaine

ARRIVES.

Nav Sultana, Dennis, New York.
Nav Manchester, Bosworth, Havre.
Nav Martha Washington, Stevens, Liverpool.
Nav Tarquin, Moody, Havre.
Barque Harriet Thompson, Whepple, St Thomas.
Barque Rio Grande, Cozzens, Iles Turques.
Brick Sarah Bently, Koofman, Iles Turques.
Brick Susan Spofford, Spofford, Porto Rico.
Brick Seamen, à la pointe.
Goel. Jonathan Wainright, Lewis, Charleston.
Goel. Harriet, Dunning, Nassau.
Goel. Jas T. Briton, Brown, Key West.
Goel. John Kendall, Robinson, New York.
Goel. Jas T. Bertine, Key West.
Goel. Alexander, Robinson, Thomaston.
Goel. Tarry Not, Lawless, Grand Caillou.
Navire à vapeur, New York, Wright, Galveston.

☞ Pour les noms des steamers arrivés, voir la partie anglaise.

DERNIERES DATES.

Boston	déc 30	Londres	déc 3
New-York	déc 31	Liverpool	déc 4
Philadelphie	déc 31	Paris	déc 2
Baltimore	jan 1	Havre	déc 1
Washington	jan 1	Bordeaux	nov 26
Charleston	jan 2	Vera-Cruz	déc 13
Havane	déc 24	Mexico	déc 6
Galveston	jan 6	Tampico	déc 2

☞ Le navire paquebot GENEVA, capitaine Goodhue, de New York, est actuellement en déchargement en face du marché aux légumes. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises à la levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques. HULLIN & WOODRUFF. 8 jan 6t Camp.

☞ Les dettes que pourra contracter l'équipage du navire français, CHATEAUBRIAND, ne seront payées ni par le capitaine, ni par le consignataire. AUGUSTE MOLIER. 8 jan—6

☞ Ni le capitaine, ni le consignataire de la barque anglaise ABERCUMBY, ne seront point responsables des dettes contractées par l'équipage du dit navire. DUNCAN KENNEDY. 8 jan

☞ Le navire CHATEAUBRIAND, de Bordeaux, est actuellement en déchargement. Les consignataires sont priés de retirer leurs permis sous cinq jours, autrement leurs marchandises seront envoyées aux magasins publics. AUG. MOLIER, 99, rue St. Louis. 8 janv

☞ Le navire CONCORDIA, de Boston, est maintenant en déchargement en face l'hôtel des Monnaies. Les consignataires sont priés de recevoir leurs marchandises sur la Levée. L. H. GALE, 93 Commune. 8 jan

☞ Le navire ROCKINGHAM, du Havre, est maintenant en déchargement au bas de la presse à coton Millaudon. Les consignataires sont priés de prendre leurs permis sous le délai de cinq jours. L. H. GALE, 93, Commune

☞ Messieurs les consignataires par le PAQUEBOT DE CAYENNE No. 2, sont prévenus que ce navire est prêt à livrer sa cargaison et qu'application a été faite pour envoyer en douane toutes les marchandises dont les permis ne seraient point levés pendant les cinq jours accordés par la loi. CHS. DUFOUR. 7 jan

☞ La barque paquebot STRAFFORD, capt Robson, de New York, est actuellement en déchargement en face de la presse à coton d'Orléans. Les consignataires sont notifiés d'avoir à venir recevoir leurs marchandises à la Levée, autrement elles seront envoyées aux magasins publics à leurs frais et risques. FOSDICK & BRO. 74 Camp.

☞ La barque EDINBURG, de Marseille, est actuellement en déchargement en face de la presse à coton d'Orléans. Les consignataires sont priés de retirer leurs permis sous dix jours autrement leurs marchandises seront envoyées aux magasins publics. L. H. GALE, 93 Commune. 4 jan

☞ Les dettes que pourra contracter l'équipage de la barque française PAQUEBOT DE CAYENNE, ne seront payées, ni par le capitaine, ni par le consignataire. CHARLES DUFOUR.

☞ LE CONSUL ESPAGNOL a transporté son bureau du No. 94 rue des Magasins, au No 69, rue du Camp. Heures de bureau, de neuf heures du matin à deux heures P. M.

NOUVEAU BUREAU DE PLACEMENTS
Par J. B. CABOS.
No. 24, rue Jefferson, Nlle. Orléans.

DEMANDE—Un jeune homme pharmacien bien recommandé, désire trouver de l'emploi.

Un désire prendre à loyer, des personnes blanches ou de couleur, sachant faire la cuisine, blanchir et repasser. De bons prix sont offerts par les familles particulières.

Les personnes qui auront de l'emploi à offrir aux ouvriers ne seront pas tenues de payer au dit bureau.

Nota.—Les ouvriers boulangers ou de toute autre profession, pourront s'adresser à M. CABOS, pour obtenir des places. De même aussi, les personnes qui désirent employer des ouvriers et ouvrières, ou bien des domestiques, de l'un ou l'autre sexe. S'adresser au No. 24, rue Jefferson, de 10 heures à midi, et de 3 à 6. 10 jan

EAU DE VIE de Cognac—15 quarts Castillon, de 1ère preuve, en débarquement du navire Creole, de Bordeaux, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co. 9 janv

VIN ROUGE—15 barriques à double fond, ordinaire, 6 barriques vieux et supérieur, en débarquement du Créole, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co. 9 janv

RHUM de la Jamaïque—Une pipe vieux rhum, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co. 10 janv

VINS & LIQUEURS—Margaux et Chateau Margaux, en caisses, St. Julien Médoc, Sauterne, Bourgogne, Chambertin, Champagne de la véritable marque de Napoléon, vins supérieurs de Hock, absinthe, anisette, liqueurs douces assorties, &c. &c., à vendre par E. JOHNS, 110 Poydras. 10 jan

TABAC HAVANE—Un assortiment du meilleur Vuelta de Abajo, constamment en vente, par E. JOHNS, 110 Poydras. 10 janv

SUCRE HAVANE—23 caisses, jaune supérieur, en main à vendre par E. JOHNS, 110 Poydras. 10 janv

SUCRE de la Havane blanc et terré, à vendre par B. VALLS, 26 Commune. 10 jan

NATTES d'Alicante—50 balles Nos. 1, 2 et 3, en magasin, et à vendre par B. VALLS, 26 Commune. 10 jan

PIECES à natter, à vendre par B. VALLS, 26, Commune. 10 jan

GENIEVRE DE HOLLANDE—En pipes, à vendre par B. VALLS, 26 Commune. 10 jan

CIGARES de la Havane—De toutes qualités à vendre par B. VALLS, 26 Commune. 10 jan

HUILE d'olive—en paniers à vendre par B. VALLS, 26, Commune. 10 jan

HUILE D'ANIS—A vendre par B. VALLS, 26, Commune. 10 jan

PAPIER pour Cigarettes—A vendre par B. VALLS, 26, Commune. 10 jan

BOUCHONS—en sacs de 1000, à vendre par B. VALLS, 26, Commune. 10 jan

GRAINES pour Oiseaux—A vendre par B. VALLS, 26 Commune. 10 jan

CONFITURES de la Havane—11 caisses, à vendre par B. VALLS, 26 Commune. 10 jan

GUAVA—Pâte et Gelée, 4 barils, à vendre par B. VALLS, 26 Commune. 10 jan

PICADURA—A vendre par B. VALLS, 26, Commune. 10 jan

SAVON—213 caisses de la marque Winchester, en débarquement du navire Cygnet, de Boston, à vendre par E. TROISGROS, 26 Vieille Levée. 10 janv

CAFE Java—80 sacs vrai café Java, en débarquement de l'Oconee, de New York et à vendre par E. TROISGROS, 26, Vieille Levée. 10 janv

EN débarquement du navire Paquebot de Cayenne No 2, de Bordeaux et à vendre par le soussigné: 20 barriques vin rouge, 9 demi do vin blanc, 15 do vinaigre. AUGT. MOLIER, 99, St Louis. 10 janv

DAMEJEANNES—500 damejeannes de 5 gallons, en débarquement du navire Manchester, du Havre et à vendre par NUMA LACOSTE, 103, Royale. 10 janv

REÇU par les derniers arrivages et à vendre par le soussigné: 500 boîtes sardines à l'huile en boîtes et demi boîtes de la marque bien connue de S. Goilloux. AUGT. MOLIER, 99, St. Louis. 10 janv

EN débarquement du navire Chateaubriand de Bordeaux, et à vendre par le soussigné, 380 barriques vin rouge Montferrand, 40 demi do vin blanc Barsac, 450 paniers huile d'olive, 25 caisses cornichons fins et ordinaires, [illegible] en poudre et en poudre. AUGT. MOLIER, 99, rue St. Louis. 10 jan—8

CHANDELLES—[illegible] caisses blanc de baleine, en débarquement du navire Cygnet, à vendre par Wm FROST & Co., 23, Vieille Levée. 10 janv

LIWELLS—[illegible] balles lewells-canton, en débarquement du Concordia, à vendre par WM. FROST & Co., 23, Vieille Levée. 10 janv

CHAUSSETTES—50 douzaines chaussettes en laine tricotées, en débarquement du Concordia et à vendre par Wm FROST & Co. 23 Vieille Levée. 10 janv

PLATILLAS & Britannias—Quelques caisses, ayant droit au drawback, à vendre par SMITH BRYAN, 20 Douane. 10 jan

LISTADOS—Quelques caisses, à vendre par SMITH BRYAN, 20 Douane. 10 jan

EAU de Parfums—23 boîtes de Rose, Jasmin et Orange, en débarquement du navire Nathaniel et à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins. 10 jan

LIQUEURS—5 pelaques de rhum de la Jamaïque, 10 do whiskey d'Irlande, 6 pipes de genièvre, 35 demi-pipes et 20 quartiers d'eau de vie, à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins. 10 jan

EPICES—Clous de girofle, poivre, gingembre en racine, piment et casse à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins. 10 jan

EPICES MOULUES—Moutarde, Cayenne, poivre, gingembre, clous de girofle, piment &c. à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins. 10 jan

VINS—Malaga, Lisbonne, Madère, Port, Sherry, Canaries, [illegible] en pipes et caisses, à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins.

DENTELLES DE LAINE—[illegible] caisses, à vendre par FROST & Co. 10 Magasins. 10 dec

CAFE—[illegible] petits sacs Java, de 40 à 60 livres, à vendre en magasin, par HARVEY & COOLIDGE, 26 et 28 Gravier. 3 jan

INDIGO—[illegible] surons vrai indigo espagnol, à vendre à des termes libéraux par HARVEY & COOLIDGE, 26 et 28 Gravier. 3 jan

CEAUX peints—90 douzaines, à vendre par HARVEY & COOLIDGE, 26 et 28 Gravier. 3 jan

VINAIGRE—[illegible] barils, en magasin et à vendre par HARVEY & COOLIDGE, 26 et 28 Gravier. 3 jan

BEURRE de Goshen—30 frequins, article supérieur de choix, en magasin et à vendre par HARVEY & COOLIDGE, 26 et 28, Gravier. 3 jan

VIN de Porto—10 quarts de pipes vieux Porto, à vendre en magasin, par HARVEY & COOLIDGE, 26 et 28, Gravier. 3 jan

SALERATUS et Crème—10 barriques Saleratus et 10 caisses Crème, à vendre par HARVEY & COOLIDGE, 26 et 28 Gravier. 3 jan

FROMAGE de Goshen d'étain—200 caisses de Goshen, 20 do d'ananas, marque F A N, à vendre par HARVEY & COOLIDGE, 26 et 28, Gravier. 3 jan

MORUE—80 tambours et 200 caisses actuellement en débarquement du Nonantum, à vendre par HARVEY & COOLIDGE, 26 et 28, Gravier. 3 jan

SAVON—300 caisses de Boston No. 1, en débarquement du Nonantum, à vendre par HARVEY & COOLIDGE, 26 et 28, Gravier. 3 jan

POIVRE—50 sacs excellent poivre noir, à vendre par HARVEY & COOLIDGE, 26 et 28, Gravier. 3 jan

CORNICHONS et sauces—30 caisses d'une douzaine de paubans, et en jarres d'un gallon et demi cornichons; 50 caisses sauces piquantes aux tomates et aux noix, en débarquement du Nonantum et à vendre par HARVEY & COOLIDGE, 26 et 28 Gravier. 3 jan

LETTRES de Change sur Boston, à vendre, par LEVI H GALE, 93 Commune. 3 jan

AVIS—Aujourd'hui, 1er janvier 1845—Les soussignés ont formé une société sous la raison COMER & SANDOZ, pour la commission en général; leur bureau est rue Toulouse, No. 67, près la Banque des Citoyens. P. F. COMER, L. E. SANDOZ. 4 jan—4

JAMBONS FRAIS—80 tierçons, à vendre en magasin par PRICE & FROST, 20 Poydras. 1er jan

THE—80 demi caisses Souchong et Young Hyson, à vendre en magasin par PRICE & FROST, 20 Poydras. 1er jan

HOUBLON—40 balles houblon de Boston, 1ère sorte; 10 do de seconde sorte, à vendre par PRICE & FROST, 20 Poydras. 1er jan

VINAIGRE—70 barils vinaigre de cidre, à vendre par FOSDICK & BRO, 74 Camp. 1er jan

CIDRE—20 barils cidre de Newark, à vendre par FOSDICK & BRO, 74 Camp. 1er jan

FOIN—100 balles foin du Nord, à vendre par FOSDICK & BRO, 74 Camp. 1er jan

HARENGS—250 barillets, frais, en débarquement et à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co., 92, Tchoupitoulas. 30 dec

TABAC à chiquer—10 caisses, ainsi que du tabac à chiquer, coupé et haché, de la manufacture de E Goodwin, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co., 92, Tchoupitoulas. 30 dec

TOILE et Corde d'emballage en pièces et rouleaux, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co., 92, Tchoupitoulas. 30 dec

CHANDELLES DE COMPOSITION—40 caisses, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co., 92 Tchoupitoulas. 30 dec

HUILE DE PALMA CHRISTI—10 barils No. 1, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co., 92 Tchoupitoulas. 30 dec

GRAISSE—50 barils No. 1, en bon ordre et à vendre par G & R BUCHANAN & Co., 82 Tchoupitoulas. 30 d

CHANVRE—250 balles supérieur, blanchi au serein, à vendre par G & R BUCHANAN & Co., 82 Tchoupitoulas. 30 d

FARINE—400 barils farine supérieure, de St. Louis, à vendre par G & R BUCHANAN & Co., 82 Tchoupitoulas. 30 dec

FERBLANC—150 caisses 1x croisé, marque de Pontpool, à vendre par G. & R. BUCHANAN, 82. Tchoupitoulas. 30 dec

CAFE Java—75 sacs à vendre par G & R BUCHANAN & Co., 82. Tchoupitoulas. 30 dec

INDIGO—surons Caracas et caisses Manille à vendre par G & R BUCHANAN & Co., 82, Tchoupitoulas. 30 dec

VIEUX WHISKEY BOURBON—30 barils très supérieur, à vendre par G & R BUCHANAN & Co., 82 Tchoupitoulas. 30 dec

TOILE et Corde d'Emballage, de différentes marques, à vendre par G & R BUCHANAN & Co., 82 Tchoupitoulas. 30 d

CIGARES—15 milliers cigares, en boîtes de 100 cigares, en débarquement du brick T. Street de la Havane et à vendre par F. LAMPRE, 27 Vieille Levée. 31 dec

SUCRE DE LA HAVANE—43 caisses sucre brun en déchargement du brick T. Street, et à vendre par F. LAMPRE, 27 Vieille Levée. 30 d

CAFE—20 sacs café vert de la Havane, 16 boucauts Santiago, 60 sacs de Rio, 80 sacs de Java vieux gouvernement, à vendre par F. LAMPRE, 27 Vieille Levée. 30 dec

SUCRE HAVANE—600 caisses brun, jaune et blanc, en magasin et à vendre par F. LAMPRE, 27 Vieille Levée. 30 d

CIGARES—15,000 regalias la Lealtad, 15,000 de Bentida, 20,000 la Norma, 10,000 cigares Principe, 25,000 do Millares, 15,000 la Mariposa, à vendre par F. LAMPRE, 27 Vieille Levée. 30 d

A VENDRE par les soussignés, en débarquement du navire Juno, venant de Bordeaux: 12 barriques vin vieux pour familles (1ers. crus), 4 barriques vin blanc de Sauterne, 2 tierçons vin blanc de Bergerac Mondeneyra, 6 futailles vieille eau de vie de Cognac, 1ère preuve. En magasin, de dernier arrivage: 10 quarts eau de vie de Cognac de J J Dupuy, 150 barriques vin rouge de toutes qualités, 50 caisses vin Grave, Lafitte, Larose et Chateau Haut Brion, garanties véritables, 200 caisses Chateau Latour, 200 caisses vins de diverses qualités, 50 tierçons vin blanc Sauterne et Barsac, 50 caisses Kirsch et absinthe suisse, 1ère qualité, 10 caisses vin blanc de Frontignan, 150 caisses conserves alimentaires, sardines, petits pois, cèpes à l'huile, champignons, truffes au jus et à l'eau de vie, cornichons, etc. P. LOREILHE & Co., encoignure Royale et Douane. 27 dec

BLANC de céruse et Huile à Tanneur—10 barils blanc de céruse en barils de 25 livres; 10 barils huile à tanneur, en débarquement du navire Liverpool, de New York, à vendre par SMITH BRYAN, 20 Douane.

SEL DES ILES TURQUES—5000 boisseaux sel, chargement du brick Helios, à vendre par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins. 31 dec

RIZ—53 tierçons en débarquement des bricks Arabes et Wm. Davis, à vendre par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins. 31 dec

INDIGO—[illegible] surons en débarquement et à vendre en magasin, par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins. 31 dec

CAFE DE RIO—500 sacs en débarquement et en magasin, à vendre par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins. 31 dec

CIGARES PRINCIPE—34,250 en débarquement du brick Empresario, à vendre par J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée. 31 dec

COFFRES-FORTS de Rich—Le soussigné a maintenant en magasin un assortiment de coffres-forts de Rich à la Salamandre, se composant de neuf différentes dimensions et modèles. Ceux qui voudraient se procurer pourront être référés à plusieurs maisons de commerce de cette ville qui s'en servent et qui reconnaîtront la grande supériorité de cet article sur tous ceux qui ont été inventés jusqu'à présent. Des ordres pour ces coffres-forts seront immédiatement exécutés en s'adressant à ISAAC BRIDGE, 76, Magasins. 31 dec

BALANCES plate-formes, de Stevens, de toutes dimensions, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76, Magasins. 15 dec

CHANDELLES—70 caisses chandelles moulées, en débarquement du navire Soldena, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76 Magasins. 6 dec

BRODEQUINS et Bottes—50 caisses en Russet et Kip, 20 caisses brodequins et bottes fines, en veau ciré, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76, Magasins.

CIRAGE—12 caisses de Dunlap, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76, Magasins. 6 dec

SAVON ET CHANDELLES—180 caisses et demi caisses No. 1, et extra No. 1, savon blanc et à odeur, en briques et morceaux; 80 caisses chandelles de suif, moulées, de 4, 5, 6 et 8 à la livre, marque Wm. Jackson, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76 Magasins. 13 d

VIEUX WHISKEY SUPERIEUR—12 barils de onze ans, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76 Magasins. 13 d

LIQUEUR DE MERISE—On recevra les ordres pour obtenir cette excellente liqueur directement de la maison P. F. Hering, à Copenhague. ISAAC BRIDGE, 76 Magasins. 27 nov

BRODEQUINS, Bottes &c.—Reçu en consignation, et à vendre par le soussigné, à bas prix: 40 caisses brodequins en veau et Kip, pour hommes et enfans; 40 caisses brodequins Russett noirs, pour hommes et enfans; 15 caisses bottes en veau cousu, pour hommes; 5 caisses Ecolier, pour dames et messieurs, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76, Magasins. 16 dec

COUPLETS de la manufacture de Clark—Un bel assortiment dernièrement reçu, en magasin et à vendre à très bas prix pour clore une consignation, par W. A. RYAN, 48, rue de Chartres. 27 dec

CUIRS—500 cuirs secs et salés secs, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co., 24 Bienville. 27 dec

SEL—5000 boisseaux sel des Iles Turques, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co., 24 Bienville. 27 dec

SARDINES à l'huile—800 boîtes et 1/2 boîtes de la marque bien connue, B. Goilloux, du Havre, et à vendre par AUG. MOLIER, 99 St Louis. 27 dec

CHAMPAGNE—500 paniers vin de Champagne, qualité supérieure, à vendre par AUGUSTE MOLIER, 99 St. Louis. 27 d

GUIGNOLET d'Angers—250 paniers guignolet d'Angers, véritable, à vendre par AUGUSTE MOLIER, 99 St. Louis. 27 d

Bouchons! Bouchons! Bouchons!!

BOUCHONS de velours pour bouteilles, en magasin et à vendre par A GORDON, WYLIE & Co., 52 Bienville. 14 dec

MARCHANDISES pour le marché du Mexique—Bas de soie, plumes, bronze, en magasin et à vendre par A GORDON, WYLIE & Co., 52 Bienville. 14 dec

SACS en Pâte de 3 1/2 boisseaux, à vendre par A GORDON, WYLIE & Co., 52 Bienville. 28 nov

PORTER et Bierre pâle de Londres, en bouteilles de litre et demi litre, à vendre par A GORDON, WYLIE & Co. 52 Bienville. 28 nov

SEL A FLOT—Une barge sel commun de Liverpool, à bord du navire William & Elizabeth, en bon ordre, à vendre par A GORDON, WYLIE & Co., 52 Bienville. 28 dec

DIVERS—300 barils farine superfine marques de choix du Missouri, 400 barils de graisse en feuilles, 600 barils mess, prime et rump pork, 3 barriques cire d'abeilles, 8 barils haricots blancs et rouges, en magasin et à vendre par HEWITT, HERAN & Co., 65, Camp. 14 dec

TOILE ET CORDE d'emballage—600 pièces toile du Kentucky et 800 rouleaux corde du Missouri et du Kentucky à vendre par HEWITT, HERAN & Co., 65, Camp. 14 dec

AU débarquement du navire Juno, venant de Bordeaux: 20 barriques Vin rouge St. Julien, Médoc; 18 barils Vin blanc Haut Sauterne. En magasin: Bon Vin rouge vieux en barriques, pour familles; vin rouge en caisses, Médoc, St. Emilion et Cantenac; vin blanc Barsac, Haut Sauterne et Graves, à vendre par B. TALAMON, 79 et 80, rue St. Louis. 28 dec

BOUTEILLES vides—100 paniers, à vendre par B. TALAMON, 79 et 80, rue St. Louis. 28 dec

POUDRE, en boîtes, ainsi qu'une variété d'articles employés par les chasseurs, des meilleures manufactures anglaises en magasin et à vendre par W. A. RYAN, No. 48 rue de Chartres. 6 nov

BOIS de Rose—57 morceaux, en débarquement du brick Hortense, de Rio Janeiro, à vendre par GEO. GREEN & BROTHER, 82 Gravier. 3 nov

CAFE DE RIO—440 sacs première qualité, en double emballage, en débarquement et à vendre par J. W. STANTON & Co., Enc. Magasins et Lafayette.

SEL DE LIVERPOOL EN MAGASIN—1000 sacs Sel demi-gros, à vendre en lots convenables aux acheteurs, au plus bas prix du marché par J. B. BLACHE & Co., No. 36, rue de la Vieille Levée, entre les rues Conti et Bienville. 21 dec—30

[illegible] de laine—[illegible] caisses [illegible], à vendre par FROST & Co., 10, Magasins. 21 dec

ETRENNES.

LE soussigné vient de recevoir par le Queen Victoria, du Havre, un grand assortiment de livres et d'objets de fantaisie pour Noël et le jour de l'an.

Assortiment de livres pour enfans et pour jeunes personnes tout ce qu'il y a de plus nouveau, avec gravures coloriées et non coloriées, le tout avec reliures de luxe et à des prix très modérés.

Joli choix de livres pour prix; assortiment complet de livres de prières, en anglais et en français, reliures riches et ordinaires; albums de dessin et de musique, papeterie de dames.

Boîtes de fantaisie; boîtes de mathématiques très soignées; boîtes à couleurs fines et ordinaires; nécessaires de dames et de bureaux; buvard; albums de caricatures; livres français éditions et reliures de luxe, pour étrennes à des prix très modérés.

Petits objets nouveaux pour le jour de l'An et Noël—en général tout ce qu'il y a de plus nouveau dans le genre, articles de Paris. VOR. HEBERT, libraire, 149, Chartres. 16 déc 30tJ

MUSIQUE NOUVELLE.

REÇU de France, par le navire Queen Victoria, du Havre, un grand assortiment de musique nouvelle pour piano, &c. Romances nouvelles; Polkas; Musique nouvelle des opéras suivans: Puits d'Amour, la Sirène, Cagliostro, Othello, Don Sébastien, la Juive, Robert le Diable, la Muette de Portici, Lucie de Lammermoor, la Favorite, Guillaume Tell, Domino Noir, Ambassadrice, &c. V. HEBERT, 149, Chartres. 24 dec

LE JUIF ERRANT,
PAR EUGENE SUE.
Republication de la Semaine Littéraire.
Par Livraisons de 32 pages in 8o.
Prix de la Livraison......16 cents

EL JUDIO ERRANTE,
Traduction du roman d'Eugène Sue
Par Livraisons.
Prix de la livraison......16 cents
Chez VICTOR HEBERT, 149, Chartres. 24 déc

LA TROISIEME LIVRAISON
DU
COMTE DE MONTE-CHRISTO,

EST prête à être délivrée aux souscripteurs.—On ne reçoit des abonnemens que pour l'ouvrage complet: prix UNE PIASTRE payable d'avance. On souscrit au bureau de cette feuille et aux librairies de Vr. Hebert et de Lelièvre.

EN VENTE CHEZ LELIEVRE
Encoignure Royale et Ste. Anne.

REÇU par le Marengo, un bel assortiment de Livres de Prières, reliures en tout genre, et à des prix très réduits.

Traité du Jeu des Echecs.

Ouvrages pour et contre le MAGNETISME ANIMAL. Delbœuf, Burdin et Dubois, Despine, Lausanne, Ricard, Aubert et l'abbé J. B. L.

Livres de classe et de lecture pour distribution de prix et récompenses, reliures riches et à des prix très bas.

GRAINES DE JARDINAGE FRAICHES [illegible]

MADERE—10 pipes vin de Madère, article supérieur, à vendre par P. LONGIS, 116 Royale. 30 d

VIN DE PORTO—200 quarts fûts vin de Porto, à vendre par P. LONGIS, 116 Royale. 30 d

MADERE—250 quarts fûts vin de Madère, à vendre par P. LONGIS, 116 Royale. 30 d

VIN DE MADERE supérieur, marque T. Olivera, en caisses et futailles, à vendre par J. ALBERT, 22, rue St. Louis. 30 dec

VIN MUSCAT de Frontignan, en barils, à vendre à bas prix, pour clore une facture, par J. ALBERT, 22, rue St. Louis.

TOILE A VOILE, de coton, de la manufacture de Paterson, numéros assortis, à vendre par J. ALBERT, 22, rue St Louis. 30 dec

INDIGO Guatemala à vendre par J. ALBERT, 22, rue St Louis. 30 dec

TOILE à voile de Russie, marque Pletnikoff, à vendre à bas prix pour clore une facture par J. ALBERT, 22, rue St. Louis.

CERISES à l'eau de vie, qualité supérieure, récemment reçues et à vendre par J. ALBERT, 22, rue St. Louis.

EAU DE VIE de Cognac—Vieille eau de vie de Cognac, 1ère preuve, à vendre par J. ALBERT, 22, St. Louis. 30 dec

ABSINTHE suisse supérieure de Yersin et Lecoultre, à vendre par J. ALBERT, 22, St. Louis. 30 dec

VEAUX vernis de Nys & Co., à vendre par J. ALBERT, 22, St. Louis. 30 dec

PLOMB à tirer de New-York, à vendre par J. ALBERT, 22, St. Louis. 30 dec

DOUBLONS ESPAGNOLS, à vendre par J. ALBERT, 22, St. Louis. 1 jan

SERRURES françaises, numéros assortis, à vendre par J. ALBERT, 22, rue St. Louis. 30 dec

VIN DE CHAMPAGNE de J. Lausseure, en bouteilles et demi-bouteilles, à vendre par J. ALBERT, 22, rue St. Louis. 30 dec

BOUCHONS—150,000 Bouchons de différentes qualités à vendre par B. TALAMON, 79 et 80, rue St. Louis. 30 dec

AMANDES—En coques tendres, en débarquement du navire Jessore, à vendre par E. TROISGROS, 26, Vieille Levée.

INDIGO—sarons, à vendre par E. TROISGROS, 26 Vieille Levée. 5 dec

BOUTIQUE, BOTTES & SOULIERS—Reçu en débarquement, et en magasin un assortiment complet de souliers et bottes, pour hommes, femmes et enfans, à vendre par WM. FROST & Co., 10 Magasins. 26 dec

CHAPEAUX—Reçu en débarquement et en magasin un assortiment complet de chapeaux de tout genre, à vendre par WM. FROST & Co., 10 Magasins.

CHANDELLES—[illegible] caisses, blanc de baleine, de Boston et Nantucket, en débarquement de la barque Sa[illegible] à vendre par WM FROST & Co., 23 Vieille Levée.

INDIENNES—19 caisses indiennes riches, de choix, en débarquement de la barque Bashaw, à vendre par WM. FROST & Co., 23 Vieille Levée. 19 dec

CAFE nouvelle récolte—[illegible] sacs café vert de la Havane en débarquement du navire Marmora, à vendre par L. CAMPBELL, 14 Gravier. 19 dec

VINS de bonne qualité, pour ménage: 7 barriques Haut Brion, 1841, 15 barriques St-Julien Médoc 1841, 10 barriques Listrac 1840, marque B. Roson, 8 barriques Listrac 1839, même marque, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co., 17 St. Louis.

HUILE—[illegible] paniers huile superfine, 27 caisses dito, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co., 17 St. Louis.

SARDINES—[illegible] caisses sardines à l'huile; 40 demi caisses dito, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co., 17 St. Louis.

VINS Blancs—100 demi-barriques Haut Sauterne, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co., 17 St. Louis.

COGNAC—1ère preuve de la marque J J Dupuy, avec droit au drawback, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co., 17 rue St Louis. 19 dec

EAU DE VIE FINE—Champagne de la marque Castillon, récolte de 1825, en quarts et en demi quarts, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co., 17 rue St. Louis. 19 dec

COGNAC—1ère preuve de la marque P. Godard & co., en quarts de pipe, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co., 17 rue St. Louis. 19 dec

VIN ROUGE DE BORDEAUX—200 barriques St. Estèphe Médoc, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co., 17 rue St. Louis. 19 dec

RHUM—10 barils rhum pur de la Nouvelle Angleterre, en débarquement de l'Oneca et à vendre par J. F. BERCIER & Co. 54, Vieille Levée. 23 dec

CHANDELLES—20 caisses et demi caisses chandelles de composition, venant d'arriver et à vendre par J F BERCIER & Co. 54, Vieille Levée. 23 dec

AMANDES—30 balles amandes à coques tendres, de Marseilles, à vendre par J F BERCIER & Co. 54, Vieille Levée. 21 dec

GENIEVRE de Wolfes, marque de l'oie—15 pipes genièvre de cette marque; 15 pipes genièvre de Meder; 4 demi pipes eau de vie de Larochelle; 25 paniers champagne de la Famille Royale, à vendre par J. B. RATHBONNE, 9 Canal. 21 d

INDIENNES—40 caisses venant d'arriver et à vendre par J B RATHBONNE, 8, rue du Canal. 19 dec

CASIMIRS et satinets—15 caisses venant d'arriver et à vendre par J B RATHBONNE, 8, rue du Canal. 19 dec

KERSEYS et lindsey à carreaux, venant d'arriver et à vendre en magasin par colis, 20 caisses kersey de toute couleur; 15 de lindsey à carreaux, à vendre par J B RATHBONNE, 8, rue de la Douane. 19 dec

COTON écru—100 balles toile à drape Chicopee D; 50 balles idem Cabot A; 50 balles Nashua, 30 balles Amoskeag, à vendre par J B RATHBONNE, 8, rue du Canal. 19 dec

TABAC en feuilles, fustic &c.—En débarquement de la goel. Laron, capt Allen, de St. Yago de Cuba; 20 tonneaux fustic, 50 balles tabac en feuilles, 21 sacs café et un lot de cigares, à vendre par REYNAUD & FALLON, 34, Tchoupitoulas. 31 dec

CIGARES Principe—En débarquement du brick T. Street, à vendre par REYNAUD & FALLON, 34, Tchoupitoulas. 28 dec

CAFE de la Havane, nouvelle récolte, en débarquement de T. Street, à vendre par REYNAUD & FALLON, 34, Tchoupitoulas. 28 dec

SALAERATUS—10 barriques et 20 barils à vendre par MERLE, BEYLLE & Co., 45, Vieille Levée. 23 dec

GENCE de la Raffinerie de sucre de Boston—Sucre double raffiné en pain, morceaux et poudre, constamment en main, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier. 28 dec

RIZ de Charleston—10 barriques, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier. 28 d

CIGARES de la Havane—50,000 de qualités assorties, en débarquement du navire à vapeur Alabama, à vendre par J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée. 28 dec

A VENDRE—En débarquement du navire Oregon, venant de Marseille, pour les maisons rouges, 180 barriques vin rouge, belle couleur, marque Félix Giraussé, pour clore une facture. P. LONGIS, 116, Royale. 28 dec

CHAPEAUX GIBUS—10 caisses chapeaux à mécanique, à vendre par FROST & Co., 10 Magasins. 1er jan

CHAPEAUX—Actuellement en débarquement du navire Corea, et en magasin, chapeaux à la mode et à petits bords, de toutes qualités, à vendre par FROST & Co. 10 Magasins. 1er jan

BOTTES, Souliers & Brodequins—81 caisses, en débarquement des navires St. Petersburg, et Gulnare, à vendre par R. G. HOBBS, 12, Douane. 1er jan

SARDINES—600 boîtes et demi boîtes sardines à l'huile de Chantelou Jne et Bessot, de La Rochelle, en débarquement du navire Juno, de Bordeaux, à vendre par VICTOR ROUMAGE, 67 St Louis. 31 dec

EN débarquement du brick Nautilus, de Bordeaux—14 caisses d'eau de vie, chaque 12 litres de Nantes, 10 do de 100 demi litres do, 35 paniers guignolet d'Angers, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co., 11 et 15 St Louis. 24 nov

EN débarquement de la barque Juno, de Bordeaux: 25 caisses Fruits à l'eau de vie, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co., 11 & 15, St. Louis. 24 dec

PORC—600 barils prime porc, à vendre par J. TARDOS, 7 Conti. 12 oct

CORDE et ficelle d'emballage—200 rouleaux corde d'emballage, 3000 lb ficelle à vendre par J. TARDOS, 7 Conti. 2 oct

SAVON Winchester—100 caisses No. 1, à vendre par le soussigné. J. TARDOS, 7, Conti. 2 oct

PORC—675 barils porc prime, à vendre par le soussigné à l'inspection de Bozant. J. TARDOS, 7, Conti. 2 oct

BRETELLES à la Polka—60 douzaines Bretelles assorties, à vendre par J. TARDOS, 7 Conti. 2 oct

HUILE d'olive—A vendre par les soussignés, 150 paniers de 24 demi bouteilles, marque Piagniol. J F BERCIER & Co. 54, Vieille Levée. 28 nov

PORC—30 barils porc prime à l'inspection de Bozant, à vendre par J F BERCIER & Co., 54, Vieille Levée. 28 nov

FICELLE française—En débarquement du navire Columbus, de Bordeaux et à vendre par les soussignés, à paquets ficelle française, 18 à la livre. J F BERCIER & Co. 54, Vieille Levée. 28 nov

RAISIN de Malaga—En magasin et à vendre par les soussignés: 50 caisses raisin M. R. 50 demi caisses idem; 50 quarts de caisses idem. J F BERCIER & Co. 54, Vieille Levée. 28 nov

SAVON ET CHANDELLES—En débarquement du navire Brewster, de Boston, et à vendre par les soussignés—50 caisses savon Winchester No. 1; 50 do savon Eagle No. C; 50 do chandelles de suif, marque Jackson. J. F. BERCIER & Co., 54 Vieille Levée. 28 nov

CABOTAGE.

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI—Le bateau à vapeur neuf à fin marcheur, CHAMPION, capitaine Stephenson, partira lundi, 13 courant, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44 Poydras. 8 jan

PAQUEBOT REGULIER POUR LITTLE ROCK, Van Buren, Fort Smith, Fort Gibson, et tous les lieux intermédiaires.—Le bateau à vapeur ARKANSAS No. 4, capitaine Pennywit, partira pour les lieux susdits et ceux intermédiaires, sur le Mississipi, le samedi 11 du courant, à 10 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44 Poydras. 8 jan

POUR LOUISVILLE et Cincinnati—Le bateau à vapeur neuf et fin marcheur, le CHAMPION, capt. Stephenson est attendu à chaque instant et repartira immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44 Poydras. 1 janv.

PAQUEBOT REGULIER DE BATON ROUGE—Le beau steamer neuf, CLINTON, capt W Baird, commence ses voyages réguliers (il aura deux départs par semaine, le MARDI et le SAMEDI de la Nouvelle-Orléans, et les jeudi et dimanche de Baton Rouge. Ce bateau est entièrement neuf. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à J. A. BRAUD & LANDRY. 12 déc—9o

PAQUEBOT POUR BATON ROUGE.

Le beau steamer MISSOURI MAIL, capitaine Littleton, reprendra ses voyages réguliers comme paquebot jeudi, 17 courant et fera deux voyages par semaine—Partant de la Nouvelle-Orléans tous les lundi et jeudi à 10 heures du matin et de Baton Rouge tous les mardi et vendredi à midi.

Le capitaine Littleton étant domicilié en ville, donnera toute son attention à mériter la confiance des planteurs et des négociants.

Pour plus amples informations, s'adresser à J. A. BRAUD & LANDRY, 14 Bienville. 11 oct—9t

MALLE DES ETATS-UNIS.
STEAMER BRILLIANT.

PAQUEBOT REGULIER—Pour la Côte, Donaldsonville, Baton Rouge, Pointe Coupée, Port Hudson, Bayou Sarah et Pointe Coupée.—Le superbe bateau à vapeur BRILLIANT, capitaine Jesse Hart, partira de la Nouvelle Orléans, tous les mercredis matins, à 10 heures, et du Bayou Sara tous les samedis après l'arrivée des chars du chemin de fer, il sera de retour ici les dimanches matins. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à Wm. H. AVERY, 88, Gravier. 8 oct

POUR LA BALISE—Le steamer FAME, capt Jourdain Martin, complètement réparé et remis à neuf, partira tous les samedis, à 9 heures A. M. du pied de la rue St. Louis, pour la Balise et les lieux intermédiaires.

Pour fret ou passage, s'adresser à JACQUES LARONE, Agent, 11 Vieille Levée. 2 oct—6 m

MALLE DES ETATS UNIS
PAQUEBOT REGULIER POUR LA COTE, DONALDSONVILLE, BATON ROUGE, Port Hudson, Bayou Sara, Pointe-Coupée, Tunica, Fort Adams, &c.—Le superbe bateau à vapeur ALEXANDER SCOTT, capt Swon, partira de la Nouvelle Orléans pour les ports susdits, tous les dimanches matins à 10 heures, et du Bayou Sara tous les mercredis après l'arrivée des chars du chemin de fer, et sera de retour ici les jeudis matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à WM. H. AVERY, 88 Gravier. 7 sept

CABOTAGE.

DEMANDE—On a besoin d'un bâtiment du port de 150 à 250 boucauts de sucre. T. TOBY & BOGERT, 70 Camp. 8 jan

POUR NEW YORK—Le navire COREA, capitaine Wm H Ordonez, ayant la moitié de son chargement engagée et se rendant à bord, partira sous peu. Pour le surplus de fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis le marché aux légumes, ou à J. W. STANTON & Co., Encoignure Magasins et Lafayette. 3 jan

POUR NEW YORK—Ligne de paquebot de New York et la Nouvelle Orléans—Le navire fin voilier JESSORE, capitaine Patham, ayant une grande partie de son chargement engagée et allant à bord, partira sous peu. Pour reste de fret ou passage, s'adresser à bord en face de l'Hôtel de la Monnaie, ou à FOSDICK & BRO, 74 Camp. 1er jan

DEMANDE—Une tonne de [illegible] 600 barils, pour se rendre dans un port des Antilles. S'adresser à SMITH BRYAN, 20 Douane. 1 janv

POUR NEW YORK—(Ligne des Marchands)—Le navire TRENTON capitaine Cotting, ayant presque tout son chargement, partira sous peu de jours. Pour le reste de fret ou passage, s'adresser à bord, en face le poteau No. 4, ou à T. TOBY & BOGERT, 70 Camp. 8 dec

POUR PROVIDENCE—Le brick SALINE, capt [illegible], partira sous peu. Pour passage, s'adresser à LEVI H. GALE, 93 Commune.

A AFFRETER en tout ou partie—Le joli bâtiment VERONA, capt Hewes, du port de 3[illegible] tonneaux et maintenant prêt à recevoir du fret. S'adresser à GEO GREEN & BRO, 82 Gravier. 14 dec

Ports d'Europe.

POUR LIVERPOOL—Le navire paquebot du Nord, MISSISSIPPI, capitaine Hilliard, partira sous peu. Pour passage, ayant des aménagemens, s'adresser à bord ou à HULLIN & WOODRUFF, 69 Camp. 3 jan

POUR LIVERPOOL—Le navire de première classe CAMBRIA, capitaine [illegible], partira sous peu, ayant la plus grande partie de son chargement engagée et allant à bord. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, s'adresser à bord, ou à LEVI H GALE, 93 Commune. 1 jan

POUR LIVERPOOL—Le navire SYRIAN, capitaine D[illegible] Jackson, partira sous peu. Pour fret de 200 balles coton ou passage, s'adresser à LEVI H GALE, 93 Commune. 26 d

POUR LIVERPOOL—Le navire GENESSEE, capitaine Watts, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à LEVI H. GALE, 93, Commune.

POUR LE HAVRE—Le navire A 1, ORLANDO, capt Perkins, partira sous peu. Pour fret de [illegible] balles coton, ou passage, s'adresser à LEVI H. GALE, 93 Commune. 26 dec

POUR LE HAVRE—Le beau navire COLUMBUS, capt Haley, partira immédiatement. Pour fret de [illegible] balles coton, ou passage, s'adresser à LEVI H. GALE, 93 Commune. 23 dec

POUR LIVERPOOL—Le navire A No 1 ST. PETERSBOURG, capt Trask, partira sous peu. Pour fret de 400 balles coton ou pour passage, s'adresser à L H GALE, 93 Commune. 26 dec

POUR LE HAVRE—Le beau navire neuf MAGNOLIA, capt. E. Gray, peut encore prendre une douzaine de passagers, s'adresser à F. PERRET, 58, Toulouse. 21 dec

POUR LIVERPOOL—Le navire EMPIRE, capitaine S. O Russell, ayant la moitié de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à FOSDICK & BRO, 74, Camp, ou à J P WHITNEY, 73, Camp. 20 dec

POUR LE HAVRE—Le navire français ANNABELLE, capitaine Guignon, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine, ou à BLANCHARD, EIMER & Co., 24 Bienville. 18 dec

POUR LIVERPOOL—Le navire SPLENDID, capitaine Putted, partira sous peu. Pour fret de 250 balles coton, ou passage, s'adresser à L H GALE, 93 Commune.

POUR BORDEAUX—Le beau navire français EDOUARD, capitaine J. Laguerenne, ayant les trois-quarts de son chargement arrêtés, partira sous peu. Pour ledit port. Pour fret de 400 balles coton, s'adresser à CHARLES DUFOUR, 1 Conti. 16 nov

PORTS DU GOLFE.

POUR LA HAVANE—Le brick T. STREET, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage s'adresser à REYNAUD & FALLON, 34, Tchoupitoulas. 25 dec

A VENDRE par les soussignés, les articles suivans: 40 ballots sucre raffiné en pains, brisé et en poudre; 50 caisses sucre de la Havane, 150 vieux café du gouvernement de Java, 500 ballots thé poudre à canon, impérial et souchong, 800 caisses blanc de baleine de New Bedford, 500 caisses savon de Cincinnati, 500 barillets clous; 200 sacs poivre de Sumatra; 200 barriques riz de Charleston, 50 barriques, 30 boîtes maquereaux Nos 1 et 2, 30 barriques saleratus de Boston; 45 surons indigo de Caracas, 30 pipes genièvre de Hollande, 10 demi-pipes eau de vie de Seignette, 20 barriques huile de baleine, 100 milliers cigares Principe imperial, casse, chocolat, amidon, seaux peints &c. &c. à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier. 24 dec

BEAUX fusils dernièrement reçus par le Malabar de Liverpool, en magasin et à vendre par W. A. RYAN, No. 48 rue de Chartres. 5 nov

GARDE-feux, couvets, pelles et pinces en cuivre, une grande variété en magasin, et à vendre par W. A. RYAN, No. 48 rue de Chartres. 5 nov

CAFE Laguyra—690 sacs café, en débarquement du navire Vicksburg, à vendre par WOOD & SIMMONS, 80, Magasins. 1 jan

POIVRE—[illegible] sacs poivre, en débarquement du navire Vicksburg, et à vendre par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins. 1 jan

VIN doux de Malaga, &c—3 quarts de pipes Malaga; 10 dito vin de Sicile—Madère, en débarquement du navire Vicksburg et à vendre par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins. 1 jan

SEL des Iles Turques—5000 boisseaux à flot, chargement du brick Haidee, à vendre par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins. 1 jan

LAINAGES et coton Lowell—Coton à drap de Lawrence, de l'Atlantic et de Stark, draps d'York, mélanges Hamilton, lindseys à carreaux, satinets, jeans du Kentucky, [illegible] à carreaux, à vendre par HARROD, DARLING & Co. 49 Commune. 1 janv

ARTICLES DIVERS—500 barils excellente huile de baleine, pour filature, 100 caisses blanc de baleine, 10 [illegible] de savon de Boston, New York et Cincinnati; 1000 caisses clous, 40 caisses maquereaux, assortis, 100 dito saumon fumé et seaux; 100 caisses bottes et souliers, 25 barils saleratus, 50 pièces toile de Boston, à vendre en magasin; 50 balles sacs en pitre; petits fardeaux de Boston; à vendre au beurre, 50 sacs poivre de la nouvelle récolte, épices moulues en paquets assortis, à vendre par HARROD, DARLING & Co., 49 Commune. 1 jan

CUIRS et Peaux—229 cuirs secs et un petit lot de peaux de chevreuil, en débarquement de la goélette Wm Bryan, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co., 45, Vieille Levée. 21 dec

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public qu'il tient son cabinet passage de la Bourse, entre St. Louis et Conti, qu'il se charge de procuration, de la rentrée d'anciens titres, et de recouvrement de toute nature. Nouvelle-Orléans, 24 septembre 1844. A. DURAND. 24 sept—1 an

CIGARES HAVANE—25 milliers cigares de la Havane, en débarquement du brick Uncas, comprenant des Regalias, Canones, Millars, Trabucos, Damas, Cazadores et autres marques assorties, à vendre par Y. QUADRAS, rue de Chartres. 2 déc—60

AVIS AUX HABITANS, TONNELIERS ET CHARRONS—Les soussignés ont à vendre les articles suivans:

75,000 cercles de boucaut, en hickory,
50,000 cercles de tierçons et barils,
50 paires moyeux à rayons
100 do axes de charrettes et drays,
250 essieux en hickory,
300 barils charbon Pittsburg, Anthracite et Canel anglais, qu'ils vendront à bas prix pour du comptant.

TURNER & KENNEDY, Chantier de Bois et Charbon, 114, rue des Magasins. 13 déc—30

LES soussignés ayant l'intention de se retirer des affaires et de se dévouer à la liquidation des affaires de Forstall, Roman & Co, ont aujourd'hui transféré, avec le consentement du propriétaire, à M. U. Boulsney, Jr. l'agence de la Raffinerie de Sucre à St. Jacques. ROMAN & KERNION. Nouvelle-Orléans, 21 juin 1844.

RAFFINERIE DE SUCRE A ST. JACQUES.

LE soussigné ayant été nommé agent de cette raffinerie bien connue, offre aux marchands un assortiment complet de sucres et fera avec une bonne réduction d'un quart de cent par livre sur les prix précédents. Nouvelle-Orléans, 21 juin 1844. U. BOULIGNY, [illegible] Vieille Levée. 21 juin

THE &c.—Un bon choix de Thé; chandelles, parmesan, de Judd, homars épicés, pêches, poires et coings conservés, de New York, venant d'être reçus et à vendre par PETERS & MILLARD, 28 Vieille Levée. 4 nov

AMUSEMENTS.

Théâtre d'Orléans.

SAMEDI, 11 JANVIER 1845.

La 4me représentation de la reprise de

LA JUIVE,

Grand opéra en cinq actes, d'Halevy.

Cet ouvrage sera orné de tout son spectacle.

☞ On commencera à six heures et demie.

Soirées Dansantes.

DONNEES PAR J. DEVOTI, A L'ARMORY DU BATAILLON WASHINGTON.

M. J DEVOTI prévient le public et les chefs de familles en particulier, qu'il compte donner une série de Soirées Dansantes à l'effet d'essayer les progrès de ses élèves.

La première soirée aura lieu samedi, 18 du courant.

Les jeunes personnes des deux sexes qui apprennent la danse avec les différens professeurs en ville y sont invitées.

Les familles connues y seront aussi invitées; ceux qui par oubli, n'auraient pas reçu d'invitation, sont priés de les envoyer chercher au bureau ou d'y laisser leurs cartes.

Les bals commenceront à six heures P. M. et se termineront à minuit. On y exécutera les danses les plus en vogue.

On pourra obtenir de plus amples renseignemens au bureau. 10 ja—

SALLE DU WASHINGTON ARMORY.
BALS DE SOCIÉTÉ.

☞ Un bal paré aura lieu MARDI prochain, 14 janvier et commencera à 8 heures du soir.

Le comité d'invitation s'assemblera tous les lundis et vendredis soirs, à 6 heures.

DIRECTEURS.

B. J Peters Jor.	D. Lewis,
J B Doibonde,	J. W. Saunders,
E. Bouligny,	E. L. Hyams,
Jules Drouillard,	J. M. Lee Jnr.
J. C. McAllister,	J. M. Burke,
Henry Hatch.	H. G. Hearst.

8 jan—

SALLE D'ORLEANS.
GRAND BAL PARE ET MASQUE.

P. A. DUBORD a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, qu'il continuera à tenir les Bals de la Salle d'Orléans, et que ces Bals auront lieu les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI.

Rien ne sera épargné pour rendre cette salle un des meilleurs lieux d'amusemens en ville.

L'orchestre sera composé des meilleurs musiciens de la ville.

P. A. DUBORD, Directeur. 27 dec—

SALLE DE BAL WASHINGTON.
GRAND BAL PARE ET MASQUE.
Rue St. Philippe, entre celles Royale et Bourbon.

LE Directeur informe respectueusement ses amis et le public en général, que cette Salle ayant été entièrement réparée, sera ouverte tous les MARDI, JEUDI et SAMEDI, pendant la saison.

☞ Tous les DIMANCHES, il y aura Bal pour les gens de couleur.

Entrée:—Cavaliers, $1, Dames, gratis.

GEORGE STEPHENS, Directeur.

COSTUMES DE BALS.

MESSIEURS MONTASSIER ET DESMORIS ont l'honneur d'informer le public qu'ils viennent de recevoir un assortiment de costumes pour bals, [illegible] vendre ou à louer à la société. S'adresser rue Bourgogne, entre St. Pierre et Toulouse.

Polka de Salon.

LAMBERT, professeur, élève de Cellarius, a l'honneur de présenter qu'il vient d'apprendre la polka à toutes personnes à leur domicile [illegible] au cours de Dounne, No 145, entre Dauphine et Bourgogne, [illegible] le matin à 3 heures après-midi. [illegible] POLKA qu'on danse dans les salons de Paris [illegible] succès à Bade pendant la saison de [illegible].

Nova—Il donne aussi des leçons en ville. [illegible]—6

ACADÉMIE DE DANSE
PAR
M. DEVOTI

Polka, danse de société, danse de caractère—Valse, parties nouvelles pour les enfans, inédites, de la composition des premiers Conservatoires de l'Europe.

A L'ARMORY du Bataillon Washington, [illegible] heures P. M. et le samedi à 1 heure pour les jeunes demoiselles et petits garçons—A [illegible] Chartres No 128 les lundi, mercredi et vendredi P. M. rue Royale No 154, chez Mme [illegible] 4 heures P. M. et le samedi à 9 heures A. M.

M. Devoti désire particulièrement que les parents des élèves de [illegible] fera un abonnement à [illegible] mois à raison de $20 pour tout le cours [illegible] auraient plus d'un enfant, jouiront d'une réduction dans les prix. Les personnes qui ne désireraient pas [illegible] payer 60 par mois.

M. Devoti donnera des leçons particulières en ville à domicile, ainsi que dans la salle de [illegible] Dames et seront avisées [illegible] pourront s'assurer de [illegible].

M. Devoti est professeur à la [illegible] suivantes: Mme Grabet, rue Bourbon, No. [illegible] Mlles Allison, encoignure Caron [illegible] Mme Bugnet, [illegible] Royale et Toulouse; Mme Zollar, No. 247, rue du Camp; Au No. 128 rue Julia; Au Lycée d'Orléans, rue de l'Esplanade; A l'Institution Louisianaise, 71 rue des Remparts; A l'Académie Jefferson, Passage de la Bourse.

M. CLINSLY, Professeur de Danse, a l'honneur d'informer les dames et messieurs de la Nouvelle-Orléans [illegible] saison.

ACADEMIE DE DANSE

Est actuellement ouverte, au No 16, rue Bourbon, entre celles du Canal et de la Douane, où il donnera des leçons de cette gracieuse et favorite danse, appelée LA POLKA.

Et, comme de coutume, un grand nombre d'autres danses propres à donner de la grâce et du maintien aux gens et demoiselles.

Idoine, en outre, des leçons aux Académies suivantes où peuvent se rendre les demoiselles qui ne pourraient pas se rendre à ces académies, voudraient faire partie [illegible]: Madame Bournos, 158, rue St-Louis. Madame Desrayaux encoignure Rampart et Bienville. Madame Montgomery, 197 rue St. Joseph. Mr. Hitchcock, 134 rue Poydras. Dr Mackey, école Polytechnique, 163 rue du Canal.

Il donnera des leçons particulières à tous ceux qui en désireront.

Une classe du soir, pour les messieurs, est ouverte au [illegible].

MUSIQUE NOUVELLE.

T. E. BENOIT prévient ses amis et le public qu'il a transporté son Magasin de Musique, au No. [illegible] de Chartres, entre Louis et Bienville.

Il vient de recevoir par le Nashville un grand assortiment de Musique nouvelle, dont un joli choix de

ROMANCES & DE POLKAS

pour Piano. Aussi, Un grand assortiment d'Instrumens en tous genres, Orgues, &c. [illegible] ainsi que des instrumens en cuivre de [illegible] musique militaire, des premiers fabricans de Paris.

DES PRIX TRES BAS.

CAFE Rio—1000 sacs, chargement du navire [illegible], Maid of Orleans et [illegible], à vendre par GEO GREEN & BROTHER, 82 Gravier. 4 jan

HUILE d'Olive—750 paniers huile d'olive, à vendre par GEO GREEN & BROTHER. 4 jan

SAVON—107 boîtes pour toilette, article de Paris, en débarquement du navire Indiana et à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins. 4 jan

EAU DE PARFUMS—24 boîtes Eau Rose, fleur d'orange et Orange, en débarquement du navire Indiana et à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins. 4 jan

INDIGO—5 surons de Caracas en débarquement de la barque Strafford et à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins. 4 jan

BLANC de Baleine—275 caisses, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co. 7 jan

HUILE—2000 gallons huile de sperme pure, 500 dito huile de baleine blanche; 140 dito éléphant; 100 dito huile d'Angleterre; 80 barils huile de Lumbard, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co., 30 Vieille Levée. 7 jan

ESPRIT de Thérébentine—5 barils, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co., 30 Vieille Levée. 7 jan

INDIGO—25 surons de Carracas; 1 caisse Manille, 15 barriques garance, 100 barils sel d'Epsom, 50 do alum, 100 dito saleratus, 50 dito couperose; 50 onces quinine française et américaine; 100 dito camphre fin, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co., 30 Vieille Levée. 7 jan

CIDRE—40 barils du Nord, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co., 30 Vieille Levée. 7 jan

SUCRE—Jaune et brun de la Havane, à vendre en magasin, par J. M. CABALLERO, 32 V. 6 jan

LAPINS et lièvres marque d'[illegible], à vendre par GEO. GREEN & BRO, 82 Gravier. 4 janv

VIN de Champagne—Les soussignés, agents de [illegible] Dennis, de Rheims, offrent à vendre les vins supérieurs de cette maison. GEO GREEN & BRO. 4 janv

COUVERTURES—De Grasier, de 3 points, ayant droit au drawback et à vendre par GEO. GREEN & BRO, 82 Gravier. 4 jan

ARROW ROOT et Amidon—20 barils d'arrow root, qualité, à vendre par FRANCIS LAMPRE, 27, Vieille Levée.

CIGARES—75 milliers regalias, canones et millar, de différentes marques, à vendre par FRANCIS LAMPRE, 27 Vieille Levée. 4 jan

SUCRE et Café de la Havane—Sucre blanc jaune et brun, et 250 sacs café en vert, à vendre en magasin, par FRANCIS LAMPRE, 27 Vieille Levée.

CAFE St Domingue—14 sacs excellent en débarquement du navire Indiana, à vendre par FRANCIS LAMPRE, Vieille Levée. 4 jan

CAFE Java—40 sacs vieux, du gouvernement, à vendre par FRANCIS LAMPRE, 27, Vieille Levée. 4 jan

CHAMPAGNE de qualité supérieure, des marques Ay, & Sillery, du Comte de Mortiant, en grand et en petit bouteilles Ay, Perry & Verzenay, du marque [illegible] de Coirson, en grands et en demi bouteilles, à vendre par JORDY & BRAZIER, 1 Conti. 4 jan

VINS rouge de Bordeaux—Sujets au remboursement des droits—Des marques Léoville, Brane, Cantenac, St. Sauveur, Médoc, St. Estèphe, Pauillac, St. Julien, Château Margaux, en barriques, à vendre par JORDY & BRAZIER, 1 Conti. 4 jan

SANGSUES.

LE soussigné prévient le public qu'il vient de recevoir une quantité de sangsues, qu'il recevra, quatre fois par an, des envois aussi considérables que choisis de SANGSUES. Il continuera à vendre à des prix plus bas que ne le fait aucun autre établissement de ce genre en ville, et il les garantira toujours pour être de qualité supérieure.

No. 187, rue de Chartres. J. R. BUSCONI. 6 sept

SANGSUES.

REÇU par le Louis XIV, un grand et superbe assortiment de Sangsues Espagnoles Hongroises, à vendre depuis CINQ jusqu'à VINGT cents, en gros et en détail, au dépôt général rue du Quartier No. 36, entre Condé et Levée, près l'hôtel des Monnaies.

Les pharmaciens, les habitants et les marchands de la campagne, les obtiendront à vingt cinq pour cent de remise. RENAUD PETIT-BREN. 17 mai

SANGSUES.

RECEMMENT arrivé par le Talma, des Sangsues de bonne qualité, et à vendre en détail à dix sous pièce, ou en gros, par cent, à huit sous pièce, au Grand Dépôt Général et Café, rue de l'Esplanade, No. 96, encoignure de Casaivo, à la continuation de la rue Royale.

Les pharmaciens et les habitants de la campagne seront servis à leur satisfaction.

Le même Entrepôt a reçu par le navire Amsterdam, quelques milliers de sangsues Suédoises, et de qualité supérieure, qu'on vendra de dix à vingt cinq sous. Les prix ne varieront point durant l'époque des maladies. J. P. ROUBIRAN. 9 août

MOUTARDE ET BLANC DE BALEINE—20 caisses moutarde en paubans de 1/2 livre moutarde de Stickney & Poor; 30 do do en paubans de 1/4 livre; 100 caisses blanc de baleine, en débarquement du navire Nonantum et à vendre par PRICE & FROST, 20 Poydras. 4 jan

THE—80 petites boîtes Young Hyson et Souchong d'importation fraîche, à vendre par PRICE & FROST, 20 Poydras. 4 jan

BŒUF ET PORC—100 barils bœuf prime extra commission; 80 do do M. O.; 200 demi barils prime de porc mess; 100 do do prime, à l'inspection et à vendre par PRICE & FROST, 20 Poydras. 4 jan

PLOMB EN SAUMONS ET EN BARRES—[illegible] en barres "all" [illegible] 10 saumons de Galena, en magasin et à vendre par PRICE & FROST, 20 Poydras. 4 jan

HUILE pour tanneurs—20 barils, à vendre par FOSDICK & BROTHER, [illegible] Camp. 27 dec

L'ECHO des FEUILLETONS,

JOURNAL Littéraire, paraissant le 15 de chaque mois. Ce Journal a pour but de réunir [illegible] illustré d'une gravure [illegible] publiées dans les journaux littéraires de Londres et de Paris [illegible] gravures, vignettes, ouvrage de Messieurs Lelièvre. Les 12 livraisons forment la matière de 2 volumes in 8o ordinaires.

Les années 1841, 1842, 1843 et 1844 sont déjà en vente.

Prix de chaque année: Un volume broché $3; reliure simple $4; reliure de luxe $5.

Prix de l'abonnement, 12 livraisons brochées, $3 par an, avec une jolie gravure de modes, $3 50.

Le Journal des Journaux.

REVUE Littéraire, paraissant le 1er de chaque mois, publié par les mêmes éditeurs, le journal des Journaux est le complément de l'Echo des Feuilletons, dont il ne reproduit aucun des articles. Chaque livraison forment 88 pages grand in 8o et illustrée de deux jolies gravures sur papier chiné, œuvres des premiers artistes Français et d'une charmante gravure de modes.

Prix de l'abonnement:—$3 par an, avec gravures de modes, $3 50.

Louis XIV et son Siècle.

HISTOIRE Pittoresque et Curieuse de la période de 1616 à 1715. Par Alexandre Dumas. Cet ouvrage se publie en 60 livraisons, dont 25 formeront un volume; l'ouvrage se composera de deux volumes, contenant 1200 gravures de vignettes ordinaires, ornés d'au moins 120 grands sujets, de 20 gravures et d'une suite de vignettes et culs de lampes, etc, etc.

Chaque pamphlet contient deux livraisons.

Directeur: M. DE LA PLACE, au bureau de l'Abeille, rue de Chartres, No. 91. 31 dec

LES TROIS
MOUSQUETAIRES.

On peut acheter les six livraisons au bureau de cette feuille et aux librairies de Vr. Hébert, rue de Chartres, et de Lelièvre, encoignure Ste.-Anne et Royale.—Prix—une piastre pour l'ouvrage complet.

AUX MARCHANDS DE LA CAMPAGNE.

L'ALMANACH DE LELIEVRE, connu pour les INDICATIONS UTILES qu'il contient et calculé exactement pour le méridien de la Nouvelle-Orléans est actuellement en vente, encoignure Royale et Ste-Anne. 6 sept

RAIL ROAD DE LA NOUVELLE ORLEANS ET CARROLLTON.

Réduction de prix.

A partir du 1er février 1844, le prix du passage sur ce chemin sera comme suit:

Pour un seul billet,	25 cents
Enfans de 5 à 12 ans,	10 "
Esclaves (toute distance)	10 "
Cinquante billets pour	$8

Billet personnel pour l'année $100 payable par quartier d'avance. Le quartier devra commencer les 1ers. février, mai, août et novembre.

Les chars se rendent et partent du vieux dépôt à l'encoignure des rues Perdido et Baronne.

☞ Les passagers sont transportés aux superbes jardins de Carrollton, au moins d'une demi-heure dans le jour chaque heure.

—Les chars partiront comme suit:—

Dans le courant de la semaine.

De la Nlle. Orléans		De Carrollton.	
Chars à chev.	à 6 h A. M.	Chars à chev.	à 5 h. A. M.
A locom	8 h A M	A locom.	7 h. A. M.
	11 h A M		10 h. A. M.
	1 h P M		à midi
	3 h P M		2 h. P. M.
	5 h P M		4 h. P. M.
	7 h P M		6 h P. M.
Chars à chev.	10 h P M		9 h. P. M.

Arrangement du dimanche.

En outre de l'arrangement de la semaine, un train partira toutes les heures de l'après-midi et du soir, jusqu'à heures de Carrollton, et à 9 [illegible] de la Nouvelle Orléans.

Le char à cheval partira de Carrollton à 5 1/2, à l'encoignure des jours de [illegible] et [illegible] l'arrangement sera le même que ceux des autres jours de la semaine.

☞ Les passagers devront se pourvoir de billets, qu'il est expressément défendu au conducteur de recevoir d'argent.

Un char est réservé expressément aux Dames à chaque train.

☞ Durant l'été, à partir du 15 mai au 1er août, de plus le char partira comme suit:

De Carrollton à 4 1/2 heures du matin.

De la Nlle. Orléans à 5 1/2

De Carrollton à 6 heures.

De la Nlle Orléans à 7 1/2

☞ Le char à chevaux partira de Carrollton à [illegible] et à 10 heures du soir.

Ces arrangemens pour le dimanche seront les mêmes jusqu'à nouvel ordre [illegible] et les heures de soirée (à 9 heures) auront [illegible] les chars partiront plus tard [illegible].

LES CHARS DE LAFAYETTE comme suit:

De Lafayette, entre 6 heures du matin.

De la rue du Canal, dito, à 6 heures et demie du matin.

De Lafayette, [illegible] heures du matin.

De la rue du Canal, dito à 7 heures et demie du matin.

Les chars partiront toutes les heures jusqu'à 8 du soir de Lafayette, et [illegible] P. M. de la rue du Canal.

☞ Omnibus particulièrement Messieurs de ne pas fumer dans les chars, les dimanches, ce qui ne se fait [illegible] lorsqu'il y trouve des Dames.

JOHN HAMPSON, Ingénieur de la Compagnie. 8 juil

MAGASINAGE—On reçoit en magasinage, des sucres, mélasses, et autres denrées, l'encombrement [illegible] magasin Washington, [illegible] [illegible] charger de débarquer [illegible] [illegible] des bateaux à vapeur, sans frais [illegible]

Le tabac sera reçu, emmagasiné et chargé, [illegible] S'adresser à A. GORDON, WYLIE & Co., 52 Bienville. 8 janv

TRAITES sur la Havane, à vendre par REYNAUD & FALLON, 34, Tchoupitoulas. 23 dec

FABRIQUES à Sucre—Un assortiment complet de la célèbre fonderie de Stewart & Dick de Pittsburg, en débarquement du steamer John Marshall, à vendre par C. LAVILLEBEUVRE, 148 Commune. 18 nov

BRIQUES—100,000 briques à feu, en débarquement du navire St. Petersburg, à vendre par T. TOBY & BOGERT, 70 Camp. 9 janv

CLOUS—[illegible] barils, marque de Dorchester, en magasin, à vendre par T. TOBY & BOGERT, 70 Camp.

CAFE Rio—[illegible] sacs café vert, en débarquement du navire Geneva, à vendre par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins.

CAFE Laguyra—[illegible] sacs café vert, en débarquement du navire Gaines, en débarquement, à vendre par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins.

SEL des Iles Turques—[illegible] boisseaux, chargement du brick Haidee, à bord, à vendre par WOOD & SIMMONS, 80, Magasins.

AVIS—Le soussigné informe le public qu'il a reçu [illegible] sucres en pain, morceaux et poudre, [illegible] constamment à vendre par [illegible] FOSDICK, [illegible].

EN [illegible] débarquement du [illegible] de Bordeaux, [illegible] DARAN, QUEYROUZE & Co., 11 et 15 St Louis. 6 janv

EN débarquement du navire [illegible] Baltimore, [illegible] barriques vin [illegible] Chateau Margaux, [illegible] DARAN, QUEYROUZE & Co., 11 et 15 St Louis. 8 janv

LE soussigné offre un assortiment complet de cigares de la Havane de toutes qualités, importés par lui, des meilleures marques, de sa [illegible] en cette ville et de St. Jago de Cuba et [illegible] cigares principe de la célèbre marque Fabres, à vendre par REYNAUD & FALLON, 34, Tchoupitoulas. 5 jan

DIVERS—Par le navire Chateaubriand, venant de Bordeaux: [illegible] huile en bouteilles, 2,3, 1/2, 1/4 et 1/8 de bouteilles; [illegible] paniers champagne, saucissons, jus de citron en bouteilles, [illegible] bouteilles, saucissons de Boulogne, Agen; 1 caisse cartonnages; 2 caisses prunes en pots; 200 caisses vinaigre en [illegible] caisses eau de vie, 20 caisses eau de fleur d'orange en caisses de 12 bouteilles; 20 do salades [illegible]; 5 do macaroni et vermicelle; [illegible] caisses chandelles, à vendre par REYNAUD & FALLON, 34, Tchoupitoulas. 8 jan

LOREILHE & Co., encoignure Royale et Douane, offrent à vendre, de nouvelle importation—30 paniers huile d'olive surfine, de Marseille, 30 do de do en demi bouteilles, 50 paniers champagne supérieur, de la marque du Comte [illegible], 30 caisses abs[illegible] véritable, de Yersin & Co.; [illegible] 25 do kirsch, do do, 74 do liqueurs assorties, 60 do Mouilles et supérieurs, 6 caisses guignolet d'Angers, 16 caisses fruits à l'eau de vie, 205 paniers véritable autre [illegible] Sauce de Bordeaux, 180 boîtes et demi boîtes pâte aux sardines à l'huile; 180 boîtes et demi boîtes petits pois; 500 boîtes et demi boîtes cèpes et champignons à l'huile; 100 saucissons superfins, lorges et demi longs. 7 jan

AMIDON—100 caisses amidon du Tremont, article très supérieur, venant d'arriver par le navire Nonantum et à vendre par HARVEY & COOLIDGE, 26 et 28, rue Gravier. 7 janv

BOUCHONS, 100,000 bouchons en débarquement du navire Paquebot de Cayenne de Bordeaux, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34 Vieille Levée. 7 jan

VINS—[illegible] caisses vins de [illegible] et capsules, en débarquement du navire Paquebot de Cayenne de Bordeaux à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34, Vieille Levée. 7 jan

CHAUSSETTES EN LAINE—100 doz. chaussettes tricotées, à vendre par FROST & Co., 10 Magasins. 7 jan

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—En débarquement du navire Nonantum; en magasin, un assortiment général de chaussures, à vendre par FROST & Co. 10 Magasins. 7 jan

CHAPEAUX—150 caisses Nutria, Feutre, Castor, et Soie, à la mode et à larges bords, à vendre par FROST & Co., 10 Magasins. 7 jan

CASQUETTES—10 caisses en nutria et en drap, marque Léon marin, à vendre par FROST & Co., 10 Magasins. 7 jan

PAPIER A ENVELOPPE—100 rames papier grand ou petit, à vendre par FROST & Co., 10 Magasins. 7 jan

CIRAGE—100 grosses, excellente qualité, à vendre par FROST & Co. 10 Magasins. 7 jan

BOIS DE CONSTRUCTION
ET BOIS DE PLANCHER [illegible]
CONSTAMMENT en main au moulin de [illegible] DEFOURNY.

MOULIN DANS LA PAROISSE DE ST. TAMMANY.

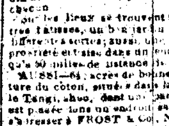

A VENDRE—Un MOULIN, à VAPEUR et dépendances, de [illegible] TERRE situé à l'entrée de la rivière Tangipahoa dans la dite paroisse. Le moulin est grand et [illegible] pouvant scier 3000 pieds de planches [illegible] heures. Les terres de chaque côté de la rivière sont bien boisées, et l'on peut obtenir à peu de frais des pièces de bois de [illegible]. Les terres avoisinant le moulin sont de première qualité, et il y croît les chênes blancs, des bouleaux et des magnolias. Il y a dix acres défrichés, qui sont donné 30 boisseaux de maïs.

Pour les lieux se trouvent une maison de maître et d'autres bâtisses, un beau jardin avec des arbres fruitiers de différentes espèces; aussi des outils de forge et d'autres propriétés, l'exploitation du moulin étant agréable et n'étant qu'à 30 milles de distance de la Nouvelle-Orléans.

AUSSI—400 acres de bonnes TERRES propres à la culture du coton, situées dans la paroisse de Ste. Hélène, sur le Tangipahoa, dont une partie est défrichée. Cette terre est plantée dans un endroit sain. Pour les conditions, s'adresser à FROST & Co., No. 10, rue des Magasins, à la Nouvelle-Orléans. 25 déc—10

CHARONNAGE DE PHILADELPHIE.

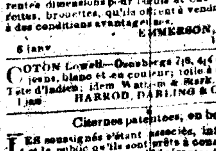

LES soussignés ont actuellement en mains et reçoivent constamment de la manufacture de Wilson, Childs & Co., de Philadelphie, un grand assortiment de Charronnages consistant en: drays forts et légers, avec essieux et moyeux en [illegible] charrettes, fortes et légères, waggons différentes dimensions pour mulets et chevaux, roues de charettes, brouettes, qu'ils offrent à vendre à des prix à des conditions avantageuses.

EMMERSON, TOURNE' & Co., 106, Tchoupitoulas. 6 janv

COTON Lowell—Osnaburgs 7/8, 4/4 et croisé, lindseys et jeans, blancs et en couleur; toile à draps, Lawrence et Tête d'indien; idem Waltham & Stark, à vendre par HARROD, DARLING & Co., 49, Commune. 1 jan

Citernes patentées, en briques.

LES soussignés s'étant associés, informent leurs amis et le public qu'ils sont prêts à construire des citernes en briques, avec ou sans réfrigérantes; ils invitent à venir examiner les spécimen en bois qu'ils ont déjà fabriqués. Ces spécimen peuvent se voir chez M. Freeland, rue Gravier entre les rues Baronne et St. Philippe et à la résidence de M. E. Wells à l'encoignure des rues Nayades et Calliope.

Ils posent et réparent les manteaux de cheminées en marbre, empêchent les cheminées de fumer, posent des grates, blanchissent les maisons et pavent les cours, &c.

MILLER & CLARK, 161, Poydras. 11 janv—1m

AVIS D'ENCAN.

LE soussigné a ouvert un [illegible] [illegible] MAGASIN D'ENCAN et de COMMISSION pour la vente de comestibles et provisions, sous la surveillance de MM. [illegible] ROUX et MAUFFRAU.

☞ Des avances sur les libérales seront faites sur les produits qui leur seront consignés.

Jours de vente:—Lundi, Mercredi et Samedi. F. H. PETITPAIN.

☞ Comme par le passé, je dévouerai mon attention aux consignations de Marchandises Sèches et à la vente d'article au No. 136, rue de Chartres. 6 jan—6

VENTES DE CE JOUR.

Marchandises Sèches et Souliers.
PAR F. H. PETITPAIN.

AUJOURD'HUI, 10 janvier, il sera vendu à dix heures, à son magasin d'encan, No 136, rue de Chartres.

Un assortiment de marchandises sèches, telles que indiennes, chales, mousseline de laine, bas, dentelles, mouchoirs, couvre, coton écru &c., mouchoirs, alpaca, etc. AUSSI

36 caisses bottes, souliers et brodequins Russett. 10 jan—1

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu, pour compte de qui il appartiendra, samedi 11 du courant, à 11 heures du matin, à son magasin d'encan, rue Conti, No 29:

Un lot de marchandises avariées à bord du navire Alabama. 10 jan

PARABAT & DOMINGON.

IL sera vendu, samedi, le 11 janvier, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis, sous réserve, la négresse créole MARIANNE, âgée d'environ 18 à 20 ans, excellente blanchisseuse et repasseuse, bonne cuisinière, pleinement garantie.

Conditions—Comptant. 10 jan

PAR HEWLETT & CENAS.

IL sera vendu, lundi 13 janvier, à 10 1/2, au No. 25, rue Gravier, par ordre et sous la direction des gardiens du port:

147 caisses, plus ou moins, thé Pouchong, endommagées à bord du navire Alabama, capt Bunker, venant de New York à ce port et transporté à ce port par la barque Gilbert, vendues pour le compte de qui il appartiendra.

Conditions—Comptant. 10 jan

Vente de Biens-fonds pour cause de départ, dans les 1ère, 2nde, et 3me municipalités.

PAR J. A. BEARD & Co.

J. A. Beauregard, Encanteur.

IL sera vendu à l'encan, samedi 11 du courant, à midi, à l'Arcade de Banks, les propriétés ci-après décrites, pour cause du départ du propriétaire—savoir:

10. UN LOT DE TERRE borné par les rues de Marché, Richard, Faubourg et St. Jean Baptiste, mesurant 31 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue du Marché, sur 80 pieds 10 pouces. Le terrain est remblayé, et les bâtisses sont faites et payées.

20. UN LOT DE TERRE dans l'îlet borné par les rues St. Louis, Toulouse, Marais et Trémé, mesurant 28 pieds 6 pouces de face à la rue Trémé sur 101 pieds 8 pouces de profondeur, lequel se trouve une maison en [illegible] avec 4 pièces, ayant quatre chambres, cabinet, galerie [illegible] par pièce, cuisine, &c. Cette propriété est louée à raison de $30 par mois.

Aussi—Dans le même îlet, le lot vacant mesurant 28 pieds 6 pouces de face à la rue Toulouse sur 80 pieds de profondeur, le lot est remblayé et entouré, et les bâtisses sont faites et payées.

3o. SIX LOTS DE TERRE dans l'îlet borné par les rues Saiborne, Derbigny, Bienville et Conti. Les Nos [illegible] 25 pieds 6 lignes de face à la rue Claiborne, sur 127 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur. Les Nos [illegible] [illegible] pieds de face à la rue Derbigny, et même profondeur.

40. TROIS LOTS DE TERRE dans l'îlet borné par les rues St Claude, Roman, Poeyfarre et Bienville. Le lot No [illegible] forme l'encoignure des rues Bienville et Roman, mesurant 32 pieds 3 pouces de face à la rue Bienville, sur 109 pieds 10 pouces de profondeur.

50. CINQ LOTS DE TERRE à la continuation de la rue du Canal, bien placés pour une personne qui pense à la désirer.

60. CENT CINQUANTE LOTS DE TERRE dans le voisinage de la ville.

Toutes ces propriétés sont plus amplement décrites sur les plans qui seront exhibés le jour de la vente.

Conditions—Un quart comptant, et le reste à 6 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente par-devant Felix Percy, notaire public, aux frais des acquéreurs. Les conditions de la vente devront être remplies au plus tard dix jours après l'adjudication, autrement les propriétés seront remises à l'enchère aux risques et frais de l'acheteur, après avoir annoncé ce deux jours d'avis dans deux journaux de cette ville. [illegible]

Maison de valeur.—Vente forcée.
PAR ABAT & DOMINGON.

LE samedi 18 courant il sera vendu, à la Bourse de la Cité, rue St Louis, à midi,

UN TERRAIN avec dans la carré de la ville, rue Toulouse, No. 149 et 151 entre Bourgogne et Remparts, ayant 60 pieds de face sur 120 pieds de profondeur, maison, cuisine, logements de domestiques, écuries, citernes et autres dépendances. Le tout en briques à deux étages. Le terrain est loué à une rente annuelle de $[illegible]. L'acte de vente chez [illegible].

Conditions—Moitié comptant et le reste à un an. 8 jan—9 Royal V.

VENTE DE TERRES DE L'ETAT.

LES ventes de terres de l'Etat sont renvoyées à lundi, le 13 de janvier. Les terres qui n'ont pas encore été vendues seront alors offertes en vente au jour fixé et les jours suivants. 7 jan

Succession Antoine Bienvenu père.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse St. Bernard—Cour de Preuves—En vertu d'un ordre de la Cour ci-dessus, daté, il sera procédé par le soussigné à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, samedi, le mardi vingt-huit janvier 1845, pour le compte de la succession de feu Antoine Bienvenu père les biens suivants de la succession:

[illegible] terre désigné par le No. [illegible] sur le dit plan, mesurant [illegible] pieds de face et toute la profondeur mentionnée au dit plan.

[illegible] terre désigné par le No. 16, sur le dit plan, [illegible] quatre vingt pieds de face et toute la profondeur mentionnée au dit plan.

[illegible] désigné par le No 17, sur le dit plan, mesurant cent quatre vingt pieds de face et toute la profondeur mentionnée au dit plan.

[illegible] désigné par le No. 4 [illegible] dit plan, mesurant cent quatre-vingt pieds de face et toute la profondeur mentionnée au dit plan.

[illegible] Un lot de terre désigné par le No [illegible] du dit plan, mesurant deux cent quarante pieds de face [illegible] profondeur mentionnée au dit plan.

[illegible] Jacques Boutté, nègre âgé d'environ trente ans.

[illegible] de la vente—Les lots de terre, [illegible] à un, deux, trois et quatre ans, [illegible] comptant et la balance à un, deux, trois [illegible] ans de crédit en billets endossés à la satisfaction de l'administrateur, et en outre à la convenance des héritiers, et l'hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les billets payables à la Nouvelle-Orléans.

Paroisse St. Bernard, le 24 décembre 1844. OCTAVE'S ROUSSEAU, Juge. 28 dec—1, 9 et 18 jan

Mme MACE

[illegible] ventes [illegible] marchandises [illegible] un assortiment de MODES ET NOUVEAUTES [illegible] trouver toujours un joli assortiment de [illegible] à des prix très réellement très bas.

[illegible] dirigé par deux dames qui ont été à Paris, en France cette année, elle se charge de commandes pour chapeaux et robes en Mousseline, rue Royale 186, près la rue Toulouse. 2 dec.

MADAME FANNY FRYER

A l'honneur d'annoncer aux dames de la ville et de la campagne, qu'elle vient d'arriver de Paris, ou elle a fait un joli assortiment de Marchandises choisies par elle-même, qu'elle ouvrira jeudi, 21 courant. Elle prévient aussi les dames qu'elle a avec elle deux bonnes couturières françaises, ainsi que Mlle O'[illegible], dont elles ont déjà apprécié le talent. 20 nov

PEINTURE ET NETTOYAGE EN GENERAL

[illegible]—MM. MONDELET & Cie., ont l'honneur d'annoncer au public qu'ils ont ouvert le 1er juin dernier, rue de Chartres, No. 150, en face de l'hôtel d'Orléans, un établissement de TEINTURE et NETTOYAGE. Les connaissances qu'ils ont acquises dans cet art en travaillant depuis nombre d'années dans les premières maisons de Paris, et après avoir suivi ensuite plusieurs voyages à la teinture, leur font espérer que ceux qui voudront bien leur confier les articles les plus précieux, seront entièrement satisfaits [illegible] continuation à Paris. Les personnes qui voudront bien les honorer leur confiance en acquerront la certitude par les résultats qu'ils obtiendront avec les objets qui leur seront confiés et leur bonne foi dans la [illegible].

Ils teignent et nettoient toutes sortes d'objets, tels que: soies, mérinos, mousselines laine, cachemires, crêpes, satins, velours, blondes, velours unis ou épingles, chales, robes de bal et de soirée, articles pour ameublements, tapis d'appartemens, etc., etc. Ils teignent et nettoient costumes de bal et de théâtre, [illegible] bas de soie; nettoient les robes de soie sans les découdre et sans altérer les couleurs. Par de nouveaux procédés, les teintures en rouge, sans teinture fixe les robes de mousseline, jaconas et indiennes, en conservant l'apprêt et le brillant de la toile. Nettoient et teignent les gants de peau, toutes sortes de plumes de parures, les habillements d'hommes sans les découdre et avec toute la fraîcheur du neuf. Teignent en noir pour deuil en 24 heures, et garantissent qu'ils ne déteindront pas. Reteignent les noirs en diverses couleurs à des prix très modérés. 21 mai—6m

AUX HABITANTS SUCRIERS DE LA LOUISIANE.
Méthode brevetée de N. Rillieux pour la fabrication du sucre.

LES soussignés agents de MM. [illegible] & Towne, propriétaires de la Fonderie de [illegible], à Philadelphie, concessionnaires de la patente de N. Rillieux, préviennent MM. les habitants sucriers qu'ils sont disposés à contracter pour ces nouveaux appareils, livrés sur les habitations et prêts à fonctionner pour la prochaine récolte.

Cet appareil est construit suivant quatre dimensions différentes:

No. 1—produisant six boucauts en 24 heures.
No. 2—produisant douze boucauts en 24 heures.
No. 3—produisant dix huit boucauts en 24 heures.
No. 4—produisant vingt-quatre boucauts en 24 heures.

Par l'emploi de ce procédé, la quantité de sucre obtenue est supérieure au rendement de la méthode ordinaire de 25 pour cent; le sucre vaut aussi 25 pour cent de plus, la quantité de mélasse est diminuée de 50 pour cent et le sucre est de qualité supérieure.

En employant le combustible, au moyen de [illegible] de la [illegible] sucre blanc directement sans emploi de [illegible] au moyen de [illegible] procédé de raffinage. L'économie de combustible est importante, la bagasse conservée suffit à la cuisson [illegible] le [illegible] fonctionne au [illegible] de la machine à [illegible].

Cet appareil [illegible] n'est plus à l'état d'expérience, c'est au [illegible] de la fabrication [illegible] du sucre [illegible] satisfaction.

Voyez Abeille du 10 février et Bulletin, Tropic, Picayune et Prix Courant du 11.

Les ordres seront reçus jusqu'à la fin d'avril.

Pour le prix et les conditions, s'adresser à W. H. ROBERTSON & Co., 47 Magasins. 22 mars—1an

CHARBON DE TERRE.

LES soussignés ont constamment à leur établissement une grande quantité des meilleures qualités de charbon de terre de Pittsburgh et Philadelphie, qu'ils offrent en vente à leurs clients à des prix modérés. WM. T. HEPP & Co.

Les ordres laissés chez Mrs. Wm. McKean, libraire, à l'encoignure des rues Commune et Camp; [illegible] Rochereau & Co., No. 1[illegible] rue Royale, ou à leur dépôt sur la Levée entre les rues Le Courcq et Orange, seront promptement exécutés. 28 oct

B. SAVOULIE offre à vendre à bas prix: Charbon de Pittsburg à bas prix. Do de Pittsburg, (Ledley) Do anthracite, concassé et passé au crible, Do de bois, en gros morceaux.

Le tout de première qualité et sans poussière, qu'il livrera avec promptitude aux acheteurs. Les ordres seront reçus No. 46, rue Conti, seront immédiatement exécutés. 14 sept—

CHARBON DE LA LEVEE.

A cinq escalins le baril, rendu.

LE beau lot de charbon supérieur, de Pittsburg, actuellement en débarquement à la Levée entre les rues Gravier et Notre Dame, à vendre par charretée, ou rendu à domicile, à raison de cinq escalins le baril. 11 dec

CHARBON ET BOIS DE CHAUFFAGE—H. FELIX COLBERT, offre à vendre du Charbon supérieur de Pittsburg, à 60 cents le baril, charroi compris. Bois de chêne et frêne à bas prix et rendu à domicile. Des ordres seront reçus chez MM.

L. Girard, encoignure Bourbon et Conti.
J. Joubert enc. Villeré et Ste Anne.
J. B. Bousquet, enc. Toulouse et Chartres.
G. Jalbert, confiseur, enc. Chartres et Conti.
Paul Martin, encoignure Hôpital et Trémé.
—A la grocerie de F. Barpeu, encoignure Victoire et Magazin [illegible] en son bureau, No. 185, rue Toulouse.

CHARBON! CHARBON!

6000 BARILS charbon de Pittsburg supérieur, à vendre à 6 escalins le baril, en quantité à [illegible] convenance des acheteurs, par W. R. & R. MURPHY, No. Vieux Bassin. 7 jan